

Le 2 novembre 2021

Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député
Premier ministre du Canada
Cabinet du premier ministre

Par courriel : justin.trudeau@parl.gc.ca

Objet : Prochain discours du Trône

Monsieur le Premier Ministre,

Au nom de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), je tiens à vous offrir mes félicitations pour la réélection de votre gouvernement et votre victoire dans la circonscription de Papineau. CPA Canada, qui représente la profession comptable et plus de 220 000 membres au Canada et à l'étranger, croit que votre gouvernement doit redoubler d'efforts pour régler certains enjeux de longue date. Dans la présente lettre, nous résumons nos observations sur les principales priorités pour le prochain discours du Trône et le programme de votre gouvernement.

La défense de l'intérêt public dans des domaines qui comptent pour les particuliers, les entreprises et l'économie est au cœur de la mission de CPA Canada. Nous entendons contribuer à l'élaboration des politiques publiques dans le respect de l'idéal canadien d'une saine gestion, qui valorise l'équité, la compassion, l'inclusivité et l'égalité pour assurer la santé de notre société et la prospérité de notre économie.

Dans notre [mémoire prébudgétaire](#) présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, nous avons expliqué que l'économie canadienne se relève de la pandémie qui l'a mise à mal, mais que la partie n'est pas gagnée : des enjeux de longue date se font de nouveau pressants. Au moment où vous établissez les priorités de votre gouvernement, nous vous invitons à examiner les recommandations suivantes, tirées de ce mémoire.

Progrès concrets pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Pour les CPA, les changements climatiques constituent un enjeu économique. C'est pourquoi, dans nos derniers mémoires prébudgétaires, nous avons insisté sur le fait que les politiques climatiques canadiennes devaient être claires et prévisibles pour que les entreprises aient la confiance nécessaire pour investir à long terme dans des solutions durables. La *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*; les signaux donnés aux entreprises dans le document *Un environnement sain et une économie saine* quant au prix du carbone à long terme; et l'engagement à élaborer une stratégie nationale en matière d'adaptation au dérèglement climatique –



mesure que recommande CPA Canada depuis des années – sont des initiatives judicieuses, nécessaires à la création du milieu d'affaires stable souhaité par les entreprises.

Lors d'une série de tables rondes sur la transition vers la carboneutralité tenues par CPA Canada au cours de la dernière année, des représentants de différents secteurs d'activité et des parties prenantes ont par ailleurs souvent formulé le commentaire suivant : l'État et le secteur privé doivent agir de manière concertée. Pour ce faire, il faut un plan qui explique clairement en quoi consiste la carboneutralité dans le contexte canadien et qui trace la voie à suivre secteur par secteur, comme le recommande le Groupe d'experts sur la finance durable. Nous sommes conscients de la complexité d'un tel plan, mais il y a urgence d'agir : c'est pourquoi nous sommes fermement d'avis qu'il faut faire de ce plan une priorité.

CPA Canada a participé activement aux travaux du Groupe d'experts sur la finance durable et elle soutient ses recommandations. Dans un rapport récent, l'Institute for Sustainable Finance montre ce qui reste à accomplir dans la mise en œuvre de ces recommandations; nous vous encourageons à accélérer la cadence à cet égard.

Une véritable réduction des émissions dans les secteurs énergivores passera par l'innovation technologique. Le budget de 2021 renferme un train de mesures importantes visant à stimuler l'innovation et l'adoption des nouvelles technologies, mais il faudra davantage d'investissements en recherche et développement pour faire progresser les technologies favorisant la réduction des émissions dans l'industrie lourde et faire du Canada un chef de file dans le marché de l'énergie propre.

Votre gouvernement a déjà réalisé des progrès notables à ce chapitre : il a mis en place de nombreuses mesures pour faire face aux changements climatiques et en a annoncé d'autres dans sa plateforme et dans son dernier plan climatique. À l'approche de la COP26, vous avez revu à la hausse la contribution prévue du Canada, appuyé la communication d'information sur les questions ESG et, avec l'Allemagne, travaillé à accroître le financement de la lutte contre les changements climatiques, des initiatives qui ont été bien reçues. Le temps est venu de faire fond sur ces mesures et engagements pour que le Canada atteigne l'objectif voulu, soit une réelle réduction des émissions de gaz à effet de serre au pays.

Mesures supplémentaires pour lutter contre le blanchiment d'argent

Le Canada doit aussi continuer de renforcer son régime de lutte contre le blanchiment d'argent. Étant donné que des efforts sont déployés partout au pays pour accroître la transparence de la propriété effective, nous exhortons le gouvernement à remédier à une lacune importante du régime canadien : l'absence de cadre national de dénonciation des infractions et de protection des dénonciateurs qui signalent des activités irrégulières, comme celles ayant trait aux violations en matière de blanchiment d'argent. Nous recommandons au gouvernement d'étudier le programme de dénonciation en place aux États-Unis, qui a été bonifié en 2021 et qui offre aux dénonciateurs une protection et des récompenses.

Modernisation prudente du système fiscal

La modernisation du système fiscal est sans doute la clé pour faire du Canada le pays auquel nous aspirons : un pays axé sur les connaissances et le numérique, concurrentiel à l'échelle mondiale, axé sur la durabilité, équitable et inclusif. À court et moyen terme, et dans le contexte des perturbations économiques persistantes et d'une reprise graduelle, CPA Canada estime que le gouvernement fédéral doit suivre une approche fondée sur des principes en matière de politiques et d'administration fiscales.

Nous aimerions réitérer que l'heure n'est pas à l'augmentation des taux d'imposition des particuliers ni des sociétés. Nous nous demandons également si le moment est le bon pour adopter certaines mesures fiscales d'envergure présentées dans votre programme électoral. D'après les membres que nous avons consultés, notamment des fiscalistes, le rythme des changements touchant la fiscalité doit ralentir pour que les entreprises puissent se remettre sur pied.

De nouvelles initiatives fiscales peuvent s'avérer très perturbatrices et coûteuses pour les entreprises canadiennes, car leur application suppose souvent des investissements considérables dans de nouveaux systèmes, processus et infrastructures. Déjà, dans le contexte d'un ralentissement économique sans précédent, d'importants changements sont apportés au régime fiscal international du Canada. Citons notamment l'application de la TPS/TVH à des entreprises numériques étrangères et, à court terme, l'adoption conditionnelle d'une taxe sur les services numériques et d'un taux minimum mondial d'imposition des sociétés. Aussi longtemps que la lutte contre la pandémie de COVID-19 se poursuivra, nous devons éviter autant que possible de rendre les activités des entreprises canadiennes plus complexes et plus incertaines. CPA Canada considère que tout changement additionnel devrait faire l'objet d'un examen minutieux, perturber le moins possible les entreprises et les contribuables canadiens et faire l'objet d'une consultation publique.

De plus, puisque le gouvernement entend assurer la résilience de la reprise et une plus grande prospérité pour l'ensemble de la population, il doit inclure la refonte du système fiscal dans son plan de croissance à long terme. Il devra prendre des décisions difficiles et écarter la politique partisane en faveur d'une politique économique saine. Par exemple, un retour à votre promesse électorale formulée en 2019 concernant un examen exhaustif des dépenses fiscales serait un excellent point de départ avant la mise en œuvre de nouvelles mesures fiscales ou l'élargissement de mesures existantes dont il est question dans votre plateforme de 2021.

Renforcement de l'économie numérique

Les fermetures causées par la pandémie ont stimulé l'adoption des technologies numériques par les entreprises et les consommateurs. Mais pour que le Canada tire pleinement parti de l'économie numérique, la mise en œuvre des initiatives prévues dans la Charte canadienne du numérique doit se poursuivre. Le projet de loi édictant la *Loi de 2020 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique* doit notamment être déposé de nouveau, tel quel ou dans une version révisée. À un moment où plusieurs provinces modernisent leur législation en matière de protection des renseignements personnels et où l'Union européenne s'apprête à déterminer si la loi canadienne en la matière respecte les exigences d'adéquation découlant du *Règlement général sur la protection des données*, il y a urgence d'agir.



Discipline budgétaire

En dernier lieu, rappelons que le ralentissement imprévu de l'activité économique a entraîné des dépenses publiques sans précédent, et que l'État pourrait devoir investir davantage pour stimuler la relance. Sa situation financière s'en trouve ébranlée, et le pays est vulnérable aux chocs économiques éventuels. Des priorités claires et une discipline budgétaire rigoureuse seront plus que jamais nécessaires.

CPA Canada recommande au gouvernement de remplacer le ratio de la dette fédérale au PIB par une « cible et un cadre budgétaires », soit une série d'indicateurs permettant d'assurer la viabilité financière du pays et de garantir à la population, aux entreprises et aux investisseurs que le gouvernement s'attaquera au déficit et à la dette.

* * *

Il y aura toujours à faire. La construction de notre pays est un chantier perpétuel. Votre gouvernement a l'occasion, au cours de son mandat, d'adopter d'importantes mesures qui auront un effet durable et qui amélioreront la situation au pays. Mais cela ne se fera que si vous concentrez vos efforts sur les grandes priorités, travaillez de concert avec toutes les parties concernées (à l'intérieur et à l'extérieur de l'appareil gouvernemental) et gardez le cap sur les résultats avec détermination.

Comme toujours, CPA Canada se réjouit à la perspective de travailler avec vous et votre gouvernement afin d'assurer cet avenir à tous les Canadiens et Canadiennes.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président et chef de la direction,

A handwritten signature in black ink that reads 'Charles-Antoine St-Jean'.

Charles-Antoine St-Jean, FCPA, FCA
Comptables professionnels agréés du Canada